



La lettre d'information

EDITION DE MAI 2019

**A la Une**

## **Réunion publique**

*Suite à la réunion-débat de début février, plusieurs sollicitations sont restées en suspens n'étant pas le sujet ce jour-là.*

*C'est pourquoi nous vous proposons de se rencontrer pour échanger lors d'une réunion publique le*

**Vendredi 17 mai à 20H30 à la salle des fêtes**

## **Nouveau boulanger : jeune et dynamique**

*Pour une réouverture prochainement...*

*Après plusieurs mois d'analyse et de réflexion, Jimmy quitte son emploi actuel de boulanger et se lance dans l'aventure. Il a hâte de vous faire découvrir ses pains, viennoiseries et pâtisseries avec sa bonne humeur et son sourire.*

*Concernant les démarches administratives, la date d'ouverture n'est pas encore fixée. Plus d'info à suivre rapidement...*

## Actu du mois :

- Déclaration d'impôts à faire avant le 16 mai pour la version papier et le 4 juin par internet ;
- Déplacement de la Croix de Mission en raison des futurs travaux. Elle est en restauration aux ateliers grâce à la dépose réalisée gracieusement par l'entreprise LACLAU.
- L'agence postale sera fermée pour le pont de l'Ascension : le vendredi 31 mai et le samedi 1 juin.

## Bon à Savoir :

### Débat d'orientations budgétaires et fiscalité au Conseil de communauté du 1er avril (extrait de la lettre de l'agglomération)

Sur la base des travaux de prospective du Pacte financier et fiscal, les conseillers ont débattu le 1er avril sur les orientations budgétaires 2019.

La situation financière 2019 est contrainte après 2 exercices sur la base de nouvelles compétences transférées. Des pistes de marges de manœuvre vont être travaillées, parmi lesquelles : l'achat public, le refinancement de la dette, l'optimisation du patrimoine, l'analyse des coûts du scolaire au regard d'indicateurs types, la politique de tarification, l'optimisation des taxes sur les locaux vacants.

Le choix a été de faire varier les taux de fiscalité ménage uniquement pour assurer l'évolution du projet de lecture publique comme suit :

Taxe d'habitation : 13,50 % à 13,71 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,50 % à 2,73 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5,59 % à 5,68 %

Le **produit fiscal complémentaire est de 280 000 € représentant une part mineure du produit fiscal total de la communauté (2,5%)**.

***Senouillac a voté contre cette augmentation.***

**Il s'agit d'une variation ciblée avec 2 objectifs précis :**

- la **recherche de l'équité entre les contribuables** Sur ces 280 000 € : 150 000 € sont rendus aux communes ayant déjà une médiathèque afin de ne pas faire payer 2 fois l'impôt aux contribuables de ces communes pour la lecture publique. Les 130 000 € restant financent l'élargissement du service de lecture publique intercommunal.

- **élargir le service de lecture publique « hors les murs » des médiathèques**, sur les communes peu dotées actuellement : par l'aménagement de bornes numériques en 2019 et 2020 pour le moment, permettant l'accès à l'ensemble du catalogue d'ouvrages intercommunal, par les animations et ateliers numériques, par l'élargissement du réseau des médiathèques aux relais supplémentaires et par l'ouverture des médiathèques aux acteurs extérieurs.

## *Du côté du conseil municipal*

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil du Jeudi 11 avril 2019. Vous pouvez aussi retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie [www.senouillac.fr](http://www.senouillac.fr) ou directement en mairie.

*Attention : Le compte-rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toute analyse ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.*

- Approbation du dernier conseil et mise en place de conseillers suite à 2 démissions : remplacement de Lorraine FONVIEILLE par Gérald SUAREZ et d'Emmanuel BISTES par Caroline CANNATA.
- Délibérations :
  - Approbation du compte de gestion du budget « assainissement » 2018 ;
  - Approbation du compte de gestion du budget « bâtiments locatifs » 2018 ;
  - Approbation du compte de gestion du budget « commune » 2018 ;
  - Approbation du compte administratif du budget « assainissement » 2018 ;
  - Approbation du compte administratif du budget « commune » 2018 ;
  - Approbation du compte administratif du budget « bâtiments locatifs » 2018 ;
  - Affectation des comptes de résultat au budget « assainissement » ;
  - Vote du budget primitif « assainissement » 2019 ;
  - Affectation des comptes de résultat au budget « commune » ;
  - Vote des 3 taxes pour 2019 (Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti et Taxe sur le foncier non bâti) ;
  - Vote du budget primitif « commune » 2019 ;
  - Affectation des comptes de résultat au budget « bâtiments locatifs » ;
  - Vote du budget primitif « bâtiments locatifs » 2019 ;
  - Attribution du marché pour l'aménagement du village ;
  - Passation d'une convention ingénierie publique en appui aux collectivités territoriales ;
  - Passation d'une convention entre l'association MEDIA TARN et la commune (école et cinéma),
  - Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois ;
  - Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication et électricité (reporté).
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
  - La commission « matériel » : inventaire général du matériel de la commune ;
  - La commission « voirie » : programme travaux pour 2019 et 2020 ;
  - Vote des 4 taxes de l'Agglomération ;
  - Antenne FREE.

**Prochain conseil municipal : Jeudi 23 mai 2019 à 20h30**

# Point sur les dossiers en cours

## Travaux d'aménagement du centre bourg

Une réunion de début de chantier a permis de faire le point sur le planning des opérations.

Nous commencerons par enlever tous les bacs à fleurs, le mobilier urbain et les barrières qui délimitent la voirie du chemin piéton début juin. Début juillet, l'entreprise COLAS commencera par la partie Avenue des Vignes depuis le Monument aux morts vers le carrefour de l'église. Après les vacances d'Août, l'entreprise continuera du parvis de l'église vers le parking face à la mairie.

Enfin, le revêtement de la chaussée se fera en dernier, certainement en octobre, comme la plantation des végétaux et l'engazonnement par l'entreprise MASSOL Espaces Verts.

Le changement des candélabres interviendra en même temps que l'avancement du chantier, nous avons choisi des spots à leds beaucoup moins énergivores (78% d'économie d'énergie). Nous ne nous sommes pas encore positionnés sur l'éclairage de l'église et des terrains de jeux.

Un point sera réalisé chaque mois sur l'avancée des travaux (environ 4 mois) et nous vous présenterons les différents secteurs avec les changements principaux (plan disponible en mairie).

### **Zoom sur la zone du Monument aux Morts**

Le petit mur va être supprimé pour laisser place à une allée de stationnement. Les allées d'accès au monument seront reprises et l'espace vert autour reste inchangé

### **Photovoltaïque**

Suite à l'étude effectuée par l'entreprise BIOCENOSE, nous allons poser sur la toiture de la mairie, des panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour réduire notre facture d'électricité. Le projet portant sur un 9 kwc avec un ratio de performance de 76%, amortissable sur 10 ans environ. Panneaux de fabrication française garanti 25 ans.

Le coût de ces travaux s'évalue à 15 799,28€ HT, pose comprise, avec une subvention de l'agglomération via le TEPCV de 9 300€.

Un appel d'offre a été lancé pour une pose de panneaux correspondant à un 30 kwc afin de permettre de la revente totale à Enedis ou autre organisme au prix de 12,147 centimes d'euros /kWh. Le résultat de l'appel d'offres sera connu mardi 9 mai.

Ces panneaux seront posés sur la toiture de la salle des fêtes avec un coût estimé à 33 000 € et amortissable sur 14 ans.

### **Bâtiment locatif**

L'achat de la maison de Mme CARRIE va être signé. Les travaux vont débiter rapidement afin de profiter de la subvention de la communauté d'agglomération sur le TEPCV. Les travaux devraient être achevés durant l'été.

## *le coin des jeunes*

Rubrique dédiée à nos jeunes : par vous et/ou pour vous : évènements, actions, réalisations, témoignages, articles de votre choix... à vous de nous faire passer vos « papiers », photos, idées  
A [mairiesenouillac@wanadoo.fr](mailto:mairiesenouillac@wanadoo.fr) ou par texto au 06.86.82.85.66/Sandra.

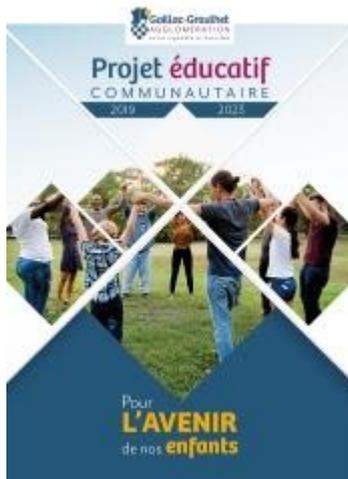
Et nous vous informons aussi de ce qui se passe sur le territoire.

### **Du côté de l'agglo**

#### **Brochure Projet Educatif communautaire :**

Après l'adoption du Projet en conseil le 21 janvier 2019, la brochure présente le plan d'actions 2019-2023 illustré par les 1ères actions déjà engagées et les actions à venir : formation des animateurs, restauration scolaire, plan numérique, portail familles...

Brochure à destination des acteurs du monde éducatif et des habitants, elle sera diffusée via les mairies et les écoles.



### **Du côté de notre commune**

- A suivre le mois prochain, un retour sur les vacances de Pâques et les activités proposées par Aurélie avec un avant-goût du programme pour cet été ;
- Plusieurs idées ont été évoquées avec plusieurs jeunes de 16 ans et plus qui attendent de voir le jour... Les idées devaient être mises en commun et retournées en mairie pour les développer mais rien n'est « arrivé » pour l'instant. L'aménagement de l'ancienne déchèterie, un abri, choix des couleurs du futur terrain multi -activités etc...

**N'hésitez pas, pour avancer ensemble, il faut échanger !!  
C'est quand vous voulez ;)**

## Les petites infos sympas

**Proverbe :** La grenouille qui chante avant le mois de mai, ferait mieux de se taire.

### Astuce :

#### - Nettoyage « pour les hommes » : nettoyer ses jantes

Devant le prix exorbitant des produits pour nettoyer les jantes et de leur toxicité, il est possible d'utiliser des produits naturels pour retrouver la brillance de vos jantes !

- Mouillez la jante ;
- Dans un spray, utilisez la recette **Dégraissant cuisine** (180ml de vinaigre blanc; 300ml d'eau et 5ml de mousse d'alcool, 15 gouttes d'huile essentielle) avec une éponge douce ;
- Rincez à l'eau claire.

*Le "plus" de l'astuce : vous pouvez utiliser une petite brosse (brosse à dents par exemple) pour nettoyer dans les petits recoins. Sachez également qu'en lavant régulièrement vos jantes, vous aurez moins de difficulté à les maintenir brillantes.*

#### - Nettoyage « pour les femmes » : nettoyer vos bijoux naturellement

Pour retrouver la brillance d'antan de vos bijoux, pensez au bicarbonate de soude !! Avec effet abrasif, il va pouvoir nettoyer vos bijoux en douceur :

- Saupoudrez un chiffon microfibre déjà humidifié avec du bicarbonate de soude ;
- Frottez délicatement vos bijoux ;
- Rincez-les à l'eau claire pour éliminer les résidus de bicarbonate de soude ;
- Séchez-les avec un chiffon doux.

*Le "plus" de la recette : vous pouvez utiliser cette recette sur des bijoux qu'ils soient en argent ou en or !*

### Le jeu de Nico :

S C G L C X X I B H D U  
B C E A E H C N A M I D  
U T T R X P K O L T P E  
D E A E J E J S T I P L  
G N N G C R A T O E Y A  
E O O N Q I N E U L S T  
T I B A B A T G R A S O  
S N R L R N E D E T L P  
K U A U K T U U T S Z S  
J E C O M H R B Y O C X  
M R I B X E G I L P P A  
F M B S U S E J M U A Q

Va être à contretemps ; Roule dans les champs ; Votés en long, en large et en travers (x2) ; Il faut commencer par la mouiller ; Il s'occupe de vos bijoux en douceur ; Il nous reviendra après les travaux ; Publique le 17 ; Il a hâte ; Agence qui fait un pont ; Il éclaire avec peu ; Une anti-gaspi ; Culotte de muguet.



## Zéro gaspillage

41,2 tonnes de nourriture sont jetées dans le monde chaque seconde, cela représente 10 millions de tonnes de produits alimentaires qui sont liés au gaspillage par an en France.

Il y a deux ans, en Belgique, une application en ligne gratuite a vu le jour. L'objectif étant la réduction du gaspillage alimentaire tout en mangeant à petit prix.

Des commerçants, boulangers, traiteurs, hôtels, restaurants, boucheries, centre commerciaux, fleuristes et bien d'autres s'inscrivent sur l'application afin de proposer leurs invendus à des particuliers. Ces paniers sont mis directement en ligne à bas prix.

Toutes personnes ayant téléchargé cette application, voient les différents paniers qui leurs sont proposés durant la journée par les différents commerçants, le réserve, le paie via l'application et vont le retirer avant la fermeture du magasin. Et ce n'est pas seulement une histoire de gaspillage alimentaire, puisque les différents clients sont invités à apporter leur propre contenant afin d'éviter des emballages supplémentaires.

De ce fait, cela permet également de séduire une nouvelle clientèle et une clientèle plus jeune qu'ils ne retrouvaient pas jusqu'à présent au sein de leurs établissements.

Alors pourquoi ne pas franchir vous aussi le pas en téléchargeant l'application anti-gaspi : « Too Good To Go »

## Gilles nous fait découvrir la plante du mois



C'est le muguet ou lis des vallées (*convallaria majalis*) que vous avez tous offert à votre conjoint(e) pour porter chance ou pour le plaisir d'offrir. Tradition apparue au XVI siècles sous Charles IX puis associée à la fête du travail mais surtout à l'avènement des congés payés.

C'est une plante à rhizomes de régions tempérées qui forment de jolies clochettes blanches, rosées ou striées vertes et blanches. Chez nous, nous le retrouverons à mi-ombre voire ombre sous un arbuste au frais avec une terre riche en humus, avec un besoin d'humidité constant.

Vous repiquez ces rhizomes en les divisant. Le plus facile, par bouturage ou bien par semis, le plus délicat.

Préparez cela en automne pour une petite récolte fin avril début mai.

Attention tout de même car cette jolie plante peut être dangereuse si nous mangeons son Périanthe (enveloppe qui renferme ses organes reproducteur) mais aussi par ses fruits rouges qui apparaissent une fois la fleur fanée donc coupez-les avant.

# Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoillac !

- Dimanche 12 mai : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 16 mai : jeux ou cinéma de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Vendredi 17 mai : Réunion publique à 20 h 30 à la salle des fêtes ;
- Dimanche 19 mai : Vide Grenier (comité Sénoillacois) ;
- Samedi 25 mai : Apéro concert : 4 groupes, 10 foodtruck (APE) ;
- Dimanche 26 mai : élections européennes ;
- Jeudi 6 juin : réunion mensuelle de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Ven. 14 et sam. 15 juin : Spectacle dinatoire à partir de 19h30 (Théâtre) ;
- Sam. 15 et dim. 16 juin : Stage de ressourcement (Soc en Herbe) ;
- Dimanche 16 Juin : Journée Plantes et Couleurs : (Les amis de St Martin et Mauriac),
- Du vendredi 21 au dimanche 23 juin : fête du village (comité Sénoillacois) ;
- Dimanche 30 juin : Dimanche à contre temps (cf. bas de page)

**Tous les jeudis de 16h30 à 19h : marché sur la place : marâcher, pizzas, fromager, charcutier, ... : informations auprès de Cyril RECH**

## Côté associations

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- Le MARDI : 1 point c'est tout à 14h ; Yoga à 18h15 ; Théâtre à 20h ;
- Le MERCREDI : Qi gong (à la mairie au 2<sup>ème</sup> étage à 18h30) ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- Le VENDREDI : Tarot : le 1er, 3ème et éventuellement 5ème du mois ; Entraînement de quille au stade municipal.

### La Horde du contre temps : Appel à bénévoles :

La 4ème édition du **dimanche à contretemps**\* se déroulera cette année le 30 juin ! (Toujours au Mas de Gâches à Sénoillac).

Cet événement existe grâce à l'énergie et la créativité de chacun(e).

Si vous avez envie de venir participer (tenir la buvette, organiser le parking, servir des repas, ou autres...), contactez- nous :

[lahordeducontretemps@gmail.com](mailto:lahordeducontretemps@gmail.com) / 06 03 85 99 45

Vous pouvez aussi juste venir savourer !

\***Le Dimanche à contretemps**, c'est une journée festive et champêtre : ateliers de pratiques artistiques, brocante gratuite, spectacles, concerts, ...

Une autre façon de partager...